

De la ferme familiale d'hier à l'entreprise agricole d'aujourd'hui : enjeux et propositions pour un développement local durable

Présentée au 27^e
Colloque annuel de
l'Union des producteurs
agricoles sur « Les
structures de ferme au
Québec »

Février 2001

Conférence présentée par :



Diane Parent, Ph.D
Professeure-chercheure
Traget Laval
Université Laval

Quand les structures de ferme font « jaser » dans les chaumières.

Il n'y a pas qu'ici qu'on s'interroge sur le devenir de nos exploitations, sur les modèles à privilégier ou à proscrire : « familiale ou non » ? « taille humaine ou inhumaine » ? « grosse ou petite » ? : tous les pays occidentaux qui ont pris le train du modèle productiviste avec une spécialisation et une concentration accrue vivent les mêmes crises existentielles (USDA, 1998, Lamarche, 1991). Prenons par exemple la ferme familiale, sa mort a été tant de fois annoncée et sa survivance consterne encore certains experts qu'un peu de modestie devrait être de mise en matière de prospective. D'ailleurs lorsqu'il est question de prévisions, j'ai toujours à l'esprit l'œuvre d'un des premiers grands serviteurs de l'État sous le règne de Louis XIV, j'ai nommé Colbert. Si jamais vous allez à Versailles demandez à ce qu'on vous montre l'allée d'arbres majestueux connue sous le nom des *chênes de Colbert*. Brillant planificateur, ce serviteur du Roi Soleil avait déjà compris comment *gérer c'est prévoir* et il savait qu'un chêne exigeait quatre siècles pour produire certaines pièces de bois utilisées dans la construction des grands bateaux à voile qui régnaient sur les mers. Aussi en fit-il planter afin de garantir à la marine française les réserves stratégiques dont elle aurait besoin pour assurer son hégémonie sur la flotte anglaise au cours des années 1980 !

Sans réfuter toute prétention à explorer l'avenir, cette anecdote demeure révélatrice de la prudence et de l'humilité qui devraient être de mises en matière d'anticipation. En matière de prévision, on dirait que tous, nous voyons mieux en fermant un œil, avec nos pré-supposés venant de nos champs de spécialisation, avec nos intérêts et valeurs que nous essayons de projeter dans l'avenir et ce au détriment de la profondeur, de la globalité. L'autre conclusion qui me semble s'imposer quant aux difficultés inhérentes à la prospective c'est que dans la pratique, les valeurs que les humains investissent dans leur vie pèsent aussi sinon plus lourd que les faits concrets dans l'orientation du changement. En d'autres termes l'avenir interroge, il ne commande pas : ce sont les valeurs collectives que nous investirons dans les courants et les tendances du développement socio-économique qui fixeront les orientations à donner aux modèles d'exploitation à privilégier. Or qui dit valeurs communes, dit *culture* que je définis dans la foulée de Fernand Dumont (1982) comme étant *un ensemble de genres de vie axés sur des valeurs*. Comme les valeurs sont le pivot de mon analyse, j'y reviendrai.

Pour l'heure et à l'invitation un peu précipitée des organisateurs je vous propose de jeter un regard sur une structure de ferme particulière : la ferme familiale et ce, à partir des travaux que nous avons réalisés et réalisons actuellement sur le transfert de ferme et de l'établissement. En effet, quand un colloque comme le vôtre a pour objectif, entre autre, de connaître les facteurs qui ont conditionné le développement des fermes québécoises, on ne peut passer à côté du principal mode d'exploitation, la ferme familiale. Après avoir esquissé un essai de définition, je démontrerai que, s'il y a lieu effectivement d'être inquiet quant à sa transmission dans certains secteurs et dans certaines régions, cette inquiétude est liée à un enchevêtrement de facteurs, dont les facteurs culturels tout autant que des facteurs économiques externes : donc l'agriculteur n'est pas qu'un acteur « déterminé » par le contexte économique, qui doit « s'adapter ou mourir » - il construit son devenir et ce, dans une certaine marge de manœuvre, laquelle marge a pour frontières, entre autres, les contraintes liées au marché et à la concurrence, le degré de vitalité régionale, les politiques agricoles et environnementales.

Conformément à un autre objectif de l'événement, je propose par la suite d'apporter des éléments au débat sur les modèles d'exploitation à privilégier au regard non seule-

ment des impératifs de durabilité des ressources mais aussi de durabilité des « régions ». En effet, bien qu'il y ait eu ces dernières années des volontés concrètes du milieu agricole de reconnaître la nécessité de protéger l'environnement, il y a eu peu de débats autour de ce que pourraient être les principes directeurs d'une *exploitation agricole durable*, non seulement au plan des ressources de production mais aussi en tenant compte du lien avec les milieux local et régional et de la multifonctionnalité de l'agriculture. J'avancerai donc *qu'une exploitation agricole durable devrait être viable, vivable, transmissible et reproductible*(1).

La ferme familiale : de quoi parle-t-on au juste ou les enjeux d'une définition.

Les définitions existent pour servir un but. Pour un chercheur, elles donnent un cadre pour sélectionner, ordonner et analyser les données alors que pour une organisation, les enjeux politiques d'une définition peuvent être majeurs car *définir c'est exclure!* Ainsi, derrière une vérité reconnue par tous comme celle exprimée dernièrement par le président de l'UPA à savoir que « *L'agriculture québécoise (est) une affaire de famille* » (Pellerin, 2001) se cache une fragmentation voire une crise de l'identité du métier d'agriculteur et de l'exploitation agricole : « le producteur –partenaire familial» se retrouvant à côté de « l'entrepreneur » qui lui côtoie « l'artisan féru du terroir » qui à son tour voit venir le retour du « paysan » ou du néo-rural redécouvrant la convivialité de la campagne. Par exemple, pour certains agriculteurs, le lien avec la localité est constitutif de leur vision du métier et de l'identité de leur produit (le fromage de..., le veau de...) alors que pour d'autres ce lien est peu ou pas important ou du moins a disparu, étant tourné avant tout vers les marchés d'exportation.

Pour en revenir à la ferme familiale, chaque perspective tend à être associée à certaines disciplines, chacun adhérant à une vision du monde. Alors que des disciplines peuvent se contenter d'un idéal-type, d'autres ont besoin de critères mesurables; pour certains analystes la présence ou l'absence de main d'œuvre extérieure est essentielle pour définir si une exploitation est « familiale » ou est une « entreprise capitaliste » comme n'importe quelle autre. Pour les analystes des organisations, la question du lien de propriété et du contrôle de la gestion détenues en majorité par un groupe de personnes unies par un lien de parenté sont des critères sur lesquels tous s'entendent (Inoussa et St-Cyr, 2000). Chez les PME familiales, certains ajoutent que le processus de transmission entre génération est aussi déterminant de l'identité d'une entreprise familiale (Litz, 1995). Quoi qu'il en soit et comme le souligne notre récente revue littéraire sur le sujet (Handfield et al, 2001), il n'y a pas que chez nous que cette question est délicate. En ce qui concerne spécifiquement nos recherches, nous avons choisi de définir la ferme familiale dans le sens de Gasson et Errington (1993) à savoir la majorité du capital et de la gestion doivent être entre les mains des personnes qui ont un lien de parenté de même que la majorité d'entre eux doivent fournir le travail sur la ferme.

Pour en revenir au diagnostic qui concerne ce type d'exploitation, il s'avère que depuis quelques années l'agriculture des pays industrialisés fait face à un fâcheux paradoxe soit celui d'avoir une agriculture forte s'appuyant sur des fermes familiales, imposantes certes, mais de plus en plus fragiles (Jean, 1997). Dans ce contexte la reproduction des exploitations familiales devient un des défis importants pour le secteur agricole et à ce propos le parallèle avec les PME familiales est intéressant. D'après une étude réalisée par Perreault (1994), celui-ci soulignait que près de 70% des entreprises familiales ne passaient pas le cap de la seconde génération, ce qui ne veut pas dire que les PME familiales soient en train de mourir car la majorité d'entre elles sont de première génération (Université de Waterloo et Price Waterhouse, 1999) et le taux de création de nouvelles PME se maintient voire est, depuis 1992, légèrement supérieur au taux de sortie (Julien, 2001 et Ministère de l'industrie et du commerce et Institut de la statistique du Québec, 2000)(2)

Toutefois, compte tenu des caractéristiques propres aux exploitations agricoles familiales (mode de vie tout autant qu'activité économique), les fermes familiales se transmettent d'une génération à l'autre 5 fois plus souvent que les entreprises familiales d'autres types (Taylor et al, 1998) – ceci dit, il y a quand même diminution du nombre d'exploitations familiales même si le rythme de cette baisse ralentit d'année en année. Alors qu'est-ce qui a freiné le transfert de ferme et entraîné la disparition de certaines d'entre elles ? Est-ce que celles qui n'ont pu réaliser ce processus sont celles qui ne s'étaient pas « adaptées » aux pressions du marché ? La réponse est beaucoup plus complexe. Je vous réfère au tableau 1 pour avoir quelques éléments de réponse. Dans cette étude récente sur les insuccès à l'établissement sur la ferme fami-

- (1) Pour ce faire nous nous sommes inspirés des travaux de Etienne Landais, (1997) de l'INRA qui s'interroge depuis quelques années sur la révision des modèles d'élevage bovin vers des modèles durables.
- (2) Du côté des PME qui elles aussi se sont passablement tournées vers l'exportation, il faudrait examiner de plus près le phénomène qui fait que le « small » semble être demeuré « beautiful ». En effet 77% des PME ont moins de 5 employés et même si certains secteurs sont plus porteurs que d'autres il semble que le fait d'être situé en zone rurale ne soit pas un facteur contraignant (Joyal et Deshaies, 2000).

liale (Parent et al, 2000) nous avons dégagé un ensemble de facteurs qui sont constitutifs des processus d'échec, facteurs que nous avons comparé avec ceux caractérisant les situations de succès.

Tableau 1 : Inventaire – Facteurs influençant le processus de transmission de la ferme familiale

NIVEAUX		LISTE DES FACTEURS-OBSTACLES (insuccès - notre recherche)	LISTE DES FACTEURS-FACILITANTS (succès-autres recherches)(3)
	Succes- seur	Pas de support "moral" du conjoint Rang familial Pas/Peu expérience hors de la ferme familiale Formation/préparation insuffisante (**) Genre (fille) Pas de mise de fonds Appréhension travail ferme vs qualité vie Faible initiative, faible motivation Statut civil homme : célibataire Opportunité travail ailleurs	Formation/préparation Support du conjoint Expérience Rang familial (aîné) Genre (garçon) Si fille : statut "mariée" Initiative (introduction innovation) Événement-clé : perte d'emploi
INDIVIDUEL	Prédé- cesseur	Age (trop jeune) Santé (bonne santé) Appréhension face à l'avenir et à la retraite (insécurité financière, psychologique) Impossibilité/Difficulté à déléguer-partager res- ponsabilités décisions stratégiques Absence amour métier, Vision aliénante Méfiance envers la relève Identité fondue dans la ferme ("Ma ferme c'est moi!) Aucun/peu intérêt en dehors ferme Communication contradictoire Exigences \$ élevées Peu/pas impliqué dans le milieu Méfiance envers conseil externe Événement-clé : divorce	Age (retraite) Santé Autres intérêts Accès inconditionnel à la ferme Se sent apprécié, respecté et "utile" Délégation graduelle responsabilités et direction Communication facile, encouragée et application du principe : "Agree to disagree"(on accepte tous qu'on puisse être en désaccord) Intégré dans réseau professionnel Utilisation Conseil/consultation Événement-clé : décès, maladie Sécurité au regard de l' avenir Attachement patrimoine
FAMILIAL		Conflits familiaux traversent l'entreprise Communication entre groupe difficile, rumeurs, ambiguë Écart d'âge / Valeurs divergentes Trop d'enfants intéressés Vision obscure, divergente voire opposée de l'a- venir de la ferme familiale Mésentente parents-conjoints	Solidarité/Valeurs familiales fortes Attachement "partagé" à la continuité du patri- moine "Ethic Collective" about continuity (Vision relativement commune sur avenir ferme) Reconnaissance/respect mutuel des compétences
ORGANISATIONNEL		Entreprise peu modernisée Entreprise à faible potentiel de revenu Entreprise en difficulté financière Secteur non-traditionnel Structure de direction unilatérale Système/pratiques de gestion absents ou inappro- priés	Entreprise modernisée Entreprise rentable Entreprise difficulté financière Secteur a faible risque (revenu) Bonnes pratiques et stratégies de gestion
EXTERNE		Absence de ressources- réseaux de conseils Avis contradictoires ou discutable (spécialistes) Refus financement agricole Conjoncture (prix denrées, marché fortement concurrentiel, etc.) Lois-règlements contraignant (environnement) Incertitude politique agricole (prix des quotas)	Présence réseaux de services et conseils Support conseiller Conjoncture Stabilité politiques agricoles Accès financement

(3) Voir Handler (1994), Dumas et al (1995), De Haan (1994), Parent (1994), Gasson et Errington (1993)

De l'importance des facteurs culturels.

Le premier constat est que l'abandon n'est pas une étape mais un *processus* qui se construit, souvent de longue date. Donc les situations d'insuccès sont rarement le fruit d'un seul événement ou facteur, il y a plutôt *un enchaînement de facteurs personnels* (la motivation, la préparation, la formation, la non-délégation du pouvoir relatif aux décisions stratégiques par exemple), *familiaux* (comme les relations parents-enfants, la vision de l'avenir, etc.), *organisationnels* (une ferme peu modernisée, la non-adoption de saines pratiques de gestion, la situation financière de l'exploitation) et *externes* (la faible disponibilité des services-conseils, le secteur d'activité risqué) dont certains sont plus déterminants que d'autres.

Dans la région de la plaine de Montréal, par exemple, la logique entrepreneuriale (une relation d'affaires) semble prendre le dessus sur la logique patrimoniale (une question de valeurs et de relations familiales) dans les rapports sociaux régulant les décisions de gestion dans l'exploitation familiale. De plus, les fermes de cette région sont des entreprises qui valent trois fois plus cher que celles de la région du Bas Saint-Laurent, « secouant » de plus en plus la dimension du don inhérente au transfert familial. (4)

Autres éléments importants dans cette recherche : 68 % des propriétaires étaient peu ou pas préparés du tout au transfert de leur ferme contre 36 % pour la préparation à l'établissement chez la relève. Ces deux processus cruciaux que sont la préparation au transfert et la préparation à l'établissement ont été mesurés à partir de 4 indicateurs soit 1) l'ancienneté du projet, 2) le niveau de consultation auprès de ressources externes, 3) la préparation via l'élaboration d'un dossier, d'un plan d'affaires ou d'une session de transfert de ferme et finalement 4) la discussion du projet avec la relève. Fait non négligeable dans les parcours d'insuccès, la moitié de la relève (48 %) avait été peu ou pas impliquée dans la gestion de l'exploitation à l'étape projet sérieux alors qu'ils sont tous impliqués au niveau des tâches opérationnelles : le partage "graduel" du pouvoir n'ayant manifestement pas accompagné le partage graduel des avoirs.

Parmi l'ensemble de facteurs caractérisant les parcours d'insuccès citons entre autres les conflits d'orientation ou de vision quant au devenir de la ferme, la vision aliénante du métier d'agriculteur transmise par le père et appropriée par les enfants, la formation-préparation insuffisante de la relève, la non-délégation du pouvoir instaurée par le prédécesseur particulièrement caractérisée par une relation de contrôle plutôt qu'une relation de confiance et la communication contradictoire transmise par les pères ("*la ferme sera à toi mais je ne prends pas les moyens pour te la laisser*"). Notre étude nous a permis de constater que ce n'est ni le fait de commencer tôt à travailler sur la ferme, ni la nature des tâches qui sont effectuées qui sont à la base du goût qui se développe pour le métier d'agriculteur, mais bien la manière dont est vécu au quotidien le travail sur la ferme. Lorsque le travail sur la ferme est vécu comme une obligation et comme quelque chose de pénible, le goût de devenir agriculteur apparaît beaucoup plus tardivement. En fait, il semble s'établir un lien entre une perception négative des travaux de la ferme lors de l'enfance et de l'adolescence, l'élaboration tardive du projet d'établissement et un sentiment que l'agriculture est dévalorisée socialement. Cette dynamique n'est pas sans influencer à son tour la motivation à s'établir. De plus à la lumière des témoignages, on peut avancer que des orientations trop divergentes quant au devenir de la ferme réduisent d'autant les possibilités de transfert en plus d'être propices au développement de situations conflictuelles.

Que dégager de tout cela au regard de la pérennité des exploitations familiales ? Qu'au-delà des impératifs économiques auxquels ont dû se soumettre indéniablement les exploitations, il y a, je me répète, un enchevêtrement de facteurs qui conduisent à la disparition d'une ferme et celles qui ont survécu ont fait reposer leur pérennité et leur stratégie de développement sur un ensemble de valeurs collectives, transmises à l'intérieur de l'exploitation familiale. De fait, nous avons remarqué que la formule "*pour réussir le transfert familial il faut séparer les affaires de la famille de celle de l'entreprise*", n'est pas la situation-type des fermes familiales qui sont demeurées dans le paysage. Si cette stratégie a réussi à quelques-unes, on remarque que les études sur le sujet révèlent plutôt que celles qui ont complété une transmission relativement harmonieuse de la ferme familiale sont celles qui ont su naviguer dans le paradoxe suivant : conjuguer et transmettre les valeurs qui relèvent de la famille (gratuité, solidarité, attachement au patrimoine, mode de vie intéressant) avec les valeurs et stratégies propres à l'économie de marché (développement d'une entreprise performante, modernisation et adoption de nouvelles technologies, pratiques de gestion, entre autres)...et on revient à l'importance des *valeurs communes* donc de la *culture* afin de savoir qu'elle sera la structure et le type d'entreprise à privilégier !

De fait la culture se trouve au commencement, elle est la source qui donne le sens au reste et qui donne l'impulsion pour poursuivre un développement technico-économique. Ces constats rejoignent d'ailleurs les études qui ont été faites dans d'autres secteurs notamment celles qui se sont penchées sur le succès du « modèle beauceron » (Palard, 2000).

(4) Selon Pierre Fréchette, comptable de l'UPA de la région du Centre-du-Québec, il semble que dans cette région les fermes laitières se transigent aujourd'hui à environ 40% de leur valeur marchande alors qu'il y a 15 ans c'était à 60%.

La développement local « durable » peut difficilement se réaliser sans un modèle d'exploitation agricole « durable ».

Bien sûr la disparition des exploitations a des effets plus ou moins néfastes sur le développement des régions, surtout celles qui vivent de manière plus aiguë la dévitalisation rurale. De fait, certains observateurs s'entendent pour dire que si le modèle de développement agricole actuel a engendré un processus de développement agricole il est en train de précipiter le sous-développement des régions (Vachon et Coallier, 1993). Sans compter que certaines recherches récentes dégagent des tendances relativement au lien entre la taille des exploitations, leurs caractéristiques structurelles et la vitalité des milieux (Boutin, 1999) autrement dit, plus les exploitations sont grosses et « détachées » de leur localité au plan des liens sociaux-économiques, plus les dites localités en souffrent.

Alors que le modèle productiviste de développement des exploitations a permis la production de denrées à bon marché, on se rend compte aujourd'hui que ce développement n'est pas durable au sens de la définition qui découle du Sommet de Rio et du rapport Bruntland soit une approche qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

En pratique, si le milieu agricole s'est interrogé ces dernières années sur la mise en application de la durabilité au plan des exploitations, on en est resté particulièrement à l'environnement, aux ressources physiques. Ceci dit, compte tenu des multiples fonctions de l'agriculture dans les milieux (car outre la production de denrées l'agriculture a pour fonction l'entretien et le renouvellement des paysages et des ressources, la vitalité socio-économique des localités et la consolidation d'emplois), la réflexion doit s'étendre à d'autres niveaux soit celui du milieu local (ou régional par extension) et celui des « modèles de développement » soit l'ensemble plus ou moins cohérent de moyens techniques et économiques qui déterminent l'évolution d'un secteur de production. La réflexion sur la durabilité des exploitations, des modèles et des milieux me semble incontournable et je vais tenter d'amener des éléments de réflexion.

Un développement durable c'est d'abord un développement qui s'inscrit dans la « durée » et qui peut se mesurer en terme de niveau de revenu, d'équité, d'emploi, d'occupation du territoire et de préservation de l'environnement et de la biodiversité. De fait, la durabilité résulte du type de rapports que les exploitations entretiennent avec leur milieu – je propose de les classer en 4 catégories :

- Le lien économique : qui renvoie au marché, à l'insertion de l'activité productive des exploitations dans des filières en amont et aval à travers les produits qu'elles mettent sur le marché
- Le lien social externe : qui renvoie à l'insertion des agriculteurs et de leur famille dans les réseaux de relations « sociales » avec leur milieu, à leur intégration à la vie politique locale aussi.
- Le lien socio-économique interne: qui renvoie à la façon d'organiser « la ferme » et aux modalités et potentiel de transmission; s'il s'agit d'une ferme familiale il s'agira du lien intergénérationnel soit la transmission d'une génération à l'autre et à l'idéal de solidarité à maintenir entre les générations
- Le lien écologique : qui renvoie au rapport entre l'activité agricole et les ressources et milieux naturels avec pour enjeu principal le renouvellement des ressources à long terme (eau et sol principalement)...donc à partir de ces principes qu'est-ce qu'une exploitation agricole durable ? *C'est une exploitation viable, vivable, transmissible et reproductible.*

Que peut-on mettre derrière ces 4 composantes ? (Figure 1)

La Viabilité : il s'agit du niveau de revenu, incluant les revenus extérieurs. De fait, la durabilité dépend de la « sécurisation » à long terme de chacune de ces sources de revenus. Pour les revenus de « production » il me semble qu'il y a deux aspects principaux soit la sécurisation du système de production qui dépend des performances technico-économiques mais aussi des qualités globales de l'exploitant et de son exploitation en terme de souplesse telles que je l'ai mentionné initialement. L'autre aspect important de la viabilité c'est la sécurisation des débouchés et des prix qui est négocié avec les participants de la filière.

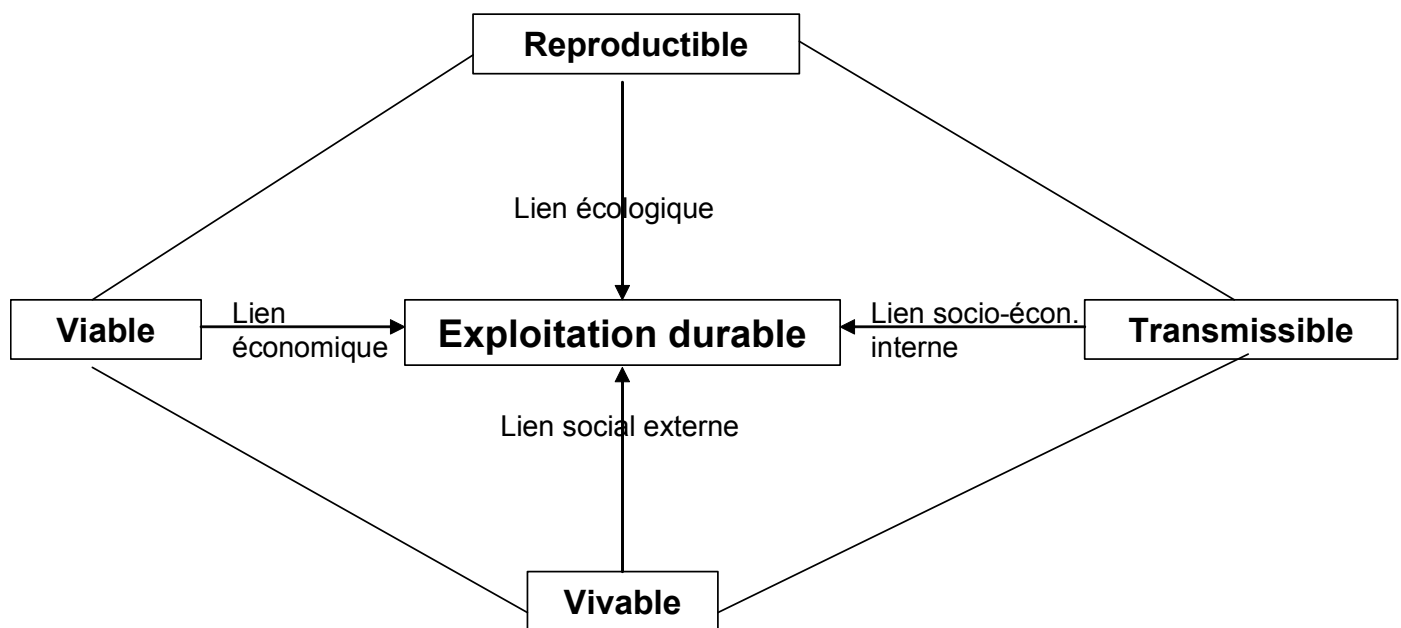
La Vivabilité est un concept qui veut traduire la qualité de vie des exploitants et celle de leur famille et qui dépend à la fois des facteurs endogènes propres au système famille-exploitation (la charge, les conditions et la nature du travail notamment, qui est variable selon les individus) et de facteurs relatifs aux relations entretenues avec le milieu local comme l'insertion dans des réseaux socio-professionnels, lesquelles sont fonction de la densité du tissu local et de la qualité des relations entre les agriculteurs et les autres acteurs locaux.

La Transmissibilité est liée à la qualité des relations sociales et économiques que nous venons d'évoquer, au potentiel de transmission des exploitations et à la place de l'agriculture dans la dynamique locale de développement. La transmissibilité n'est pas qu'une affaire de succession familiale, il faudrait trouver des formules innovantes pour faire place à ceux qui souhaitent s'établir sans nécessairement avoir un patrimoine familial derrière soi (les *néo-ruraux*), tout comme il faut que

le métier « soit attirant » lui aussi. De fait, l'image de l'activité agricole, la représentation du métier et du mode de vie de même que les valeurs qui sont associées à l'agriculture sont des facteurs déterminants de la motivation des jeunes à reprendre les exploitations...mais encore faut-il avoir les moyen d'y entrer. De fait la transmissibilité questionne la cohérence entre la valeur de l'entreprise et sa capacité à générer un revenu : jusqu'où irons-nous en production laitière? ... Sans compter que les problèmes pratiques liés à la succession des fermes questionnent actuellement non seulement les structures de ferme, les organisations agricoles mais aussi les politiques. (5)

La Reproductibilité renvoie à la qualité écologique des pratiques agricoles appréciée à travers leurs effets sur les ressources naturelles (eau, sol, air) et aussi au *potentiel de reproduction des fermes*. Le lien écologique s'incarne dans le lien au territoire qui devient un axe central de développement local comme en témoigne la reconnaissance des multiples fonctions de l'exploitation et de son effet en terme de structure sur la vitalité et donc la reproduction des milieux locaux (Boutin, 1999). D'autant que la qualité du lien écologique prend une dimension symbolique à travers la qualité de la relation homme-nature dans les représentations que les consommateurs se font de la qualité des produits : des phénomènes comme Équiterre, l'Agriculture en lien avec la communauté ou la mouvance créée par Daniel Pinard sont peut-être des phénomènes marginaux mais il y a dix ans ils étaient inexistants! La reproductibilité questionne aussi les stratégies de développement des fermes où, pour paraphraser notre Elvis Gratton, le « *Think Big* » doit être remis en question. Comme le souligne mon collègue Raymond Levallois, il y a plus d'arguments que jamais pour faire la promotion d'une exploitation efficace, qui utilise de façon réfléchie ses ressources et cela il faut le dire, le démontrer et en faire la promotion, bien avant de songer à faire l'apologie de la maxime « grossir ou mourir » (Levallois, 1998)

Figure 1
Les piliers de la durabilité des exploitations agricoles



Source : Inspiré de Landais (1997)

Cette durabilité ne peut en rester aux exploitations, elle s'étend au niveau des localités car il n'y a pas d'exploitations

(5) En effet, tel que souligné par Debailleul (1991) il faudrait refaire un examen profond des politiques agricoles en terme d'équité et de « durabilité » car si on en croit l'auteur, et comme le soulignant Wampach (1992) celles-ci ont eu plus d'influence sur l'accumulation du capital que sur le revenu des agriculteurs « *La politique agricole contribuerait donc à rendre les agriculteurs plus riches lorsqu'ils cèdent leur exploitation tout en les obligeant à vivre modestement tant qu'ils sont en activité* » (Debailleul, cité in TCN, Cahiers spécial des États Généraux du monde rural, sem. 28 janvier 1991, p.6). Il n'y a pas qu'ici qu'on doive se questionner sur les politiques à l'établissement, en France à l'heure actuelle près de 40% des établissements se font « hors norme » soit hors des politiques à l'installation.

vivantes dans des localités mortes et vice-versa. Cet aspect interpelle non seulement la dimension socio-économique de l'activité agricole mais le niveau d'implication de la profession agricole dans la vie publique, politique et sociale des localités. Elle questionne aussi les modèles de développement : que nous le voulions ou non l'agriculture est devenu un « système technologique complexe » avec pour conséquence des risques technologiques à sa mesure (vache folle, dioxine, *E coli*, résidus de médicaments, tremblante, fièvre aphteuse, etc.) et, en bout de ligne, des réactions de doute voire d'inquiétude de la société envers le système agroalimentaire. L'hypersensibilité de notre société en matière de sécurité alimentaire et de santé manifeste de la non-durabilité ou du moins de la très grande fragilité de certains systèmes de production et devrait nous inquiéter.

Cette discussion nous ramène sur le terrain inévitable des choix de société donc des choix politiques : à quand une politique qui tiendra compte de la multifonctionnalité de l'agriculture ?...une histoire à suivre, ou plutôt à construire.

Merci de votre attention.

Bibliographie :

Boutin, Denis, 1999, *Agriculture et ruralité québécoises : analyse des impacts socio-spatiaux de quelques caractéristiques structurelles des exploitations*, mémoire de M.SC., Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université Laval, septembre.

Debailleul, Guy, 1991, « Régulation agricole et déstructuration du milieu rural: le rôle des politiques agricoles » in *Le Québec rural dans tous ses états*, Montréal, Editions Boreal pp127-147.

De Haan, Henk ,1994, *In the shadow of the tree: Kinship, property and inheritance among farm families*, Amsterdam, Het Spinhuis.

Dumas, C., St-Cyr, L., Richer, F. et Dupuis, J.-P., 1995, "Factors that influence the next generation's decision to take over the family farm", *Family Business Review*, vol 8 no 2, p.99-120.

Dumont Fernand, 1982, *Culture populaire et sociétés contemporaines*, Sillery, Presses de l'Université du Québec.

Gasson, Ruth et Errington, Andrew, 1993, *The family farm business*, Wallingford (U.K.), C.A.B. International.

Handler, W.C., 1994, "Succession in family business : a review research of the research" *Family Business review*, 1994, 7 (2), p.133-157

Handfield, Mario, Parent, Diane et Jacques, Tondreau, 2001, *Transfert de ferme et établissement en agriculture, bibliographie internationale*, AgriGestion Laval, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université Laval , Québec, (à venir)

Hervieu, Bertrand, 1993, *Les champs du futur*, Paris, François Bourin.

Inoussa, Rahim et Louise St-Cyr, 2000, *Revue littérature sur la relève dans la PME familiale*, Chaire de développement et de relève de la PME, cahier de recherche 00-01, École des Hautes Études commerciales, Montréal, mars.

Institut de la statistique du Québec et Ministère de l'industrie et du Commerce, 2000, *Les PME au Québec : Etat de la situation*, mars .

Jean, Bruno, 1997, *Territoires d'avenir*, Ste-Foy, Presses de l'Université du Québec.

Joyal, A. et L. Deshaies, 2000, *PME rurales : un dynamisme étonnant*, Montréal, Editions Fides.

Julien, Pierre-André, 2001, « Les PME de l'avenir » in *Découvrir*, vol 22 no1 janvier et février, p.22-25

Lamarche, Hugues (dir), 1991, *L'agriculture familiale, Comparaison internationale* (tome 1, 1991) (tome 2, 1993), Paris, L'Harmattan.

Landais, Etienne, 1997, « Esquisse d'une agriculture durable », *Travaux et Innovations*, no 43, décembre, p.4-10

Levallois, Raymond en collaboration avec Doris Pellerin et Jean-Philippe Perrier, 1998, « Êtes-vous l'agriculteur et l'agricultrice de demain ? », in *Le Bulletin des Agriculteurs*, vol 81 no.5, avril, p.14-16.

Litz, R.A., 1995, « The family business : toward definitionnal clarity », *Family Business Review*, 8 (2), p.71-81.

Palard, Jacques, 2000, « Québec, les vertus du lien politique » in *Sciences Humaines*, Hors série n° 29, Juin-Juillet-Aout , pp. 54 à 57

Parent, Diane, 1994, *Discours du changement et transformation de la ferme familiale : analyse des représentations sociales des partenaires de l'entreprise agricole familiale*, thèse (Ph.D) communication, Montréal, Université du Québec à Montréal, septembre.

Parent, Diane, Jean, Bruno et Myriam Simard, 2000, *Transmission et maintien de la ferme familiale : analyse des facteurs et stratégies d'établissement via les situations d'insuccès*, Rapport de recherche, Agri-Gestion Laval, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université Laval, mars.

Pellerin, Laurent, 2001, « L'agriculture québécoise, une affaire de famille », *Le Devoir*, 3 janvier.

Perreault, Y.G., 1994, "La famille en affaire", *Actes du colloque en gestion agricole du groupe GEAGRI*, Drummondville, 1^{er} décembre.

Taylor, J.E., Norris, J., et Howard, W., 1998, "Succession patterns of farmer and successor in canadian farm families, *Rural Sociology*, vol 63, no.1, p.553-573.

Université de Waterloo et Centre d'études et de recherches fiscales de Deloitte et Touche, 1999, *Les entreprises familiales canadiennes sont-elles une espèce en voie de disparition ?*, document interne, 17p.

USDA, 1998, *A time to act. A report of the USDA National Commission on Small farms*. Washington D.C. : United States Department of agriculture, National Commission on small farms, january.

Vachon, Bernard et Francine Coallier, 1993, *Le développement local : théorie et pratique. Réintroduire l'humain dans la logique de développement*, Boucherville , Editions Gaëtan Morin.

Wampach, Jean-Pierre, 1992, *Agriculture et développement économique au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

TRAGET
LAVAL

TRAGET Laval

Faculté des sciences de l'agriculture
et de l'alimentation
Pavillon Paul-Comtois, Université Laval,
Sainte-Foy, Québec G1K 7P4
Téléphone : (418) 656-2131, poste 2395
Télécopie : (418) 656-7821
Messagerie : traget@traget.ulaval.ca

Toute reproduction avec mention est encouragée.

TRAGET Laval est un groupe de recherche de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval (Québec). Notre équipe multidisciplinaire est composée de chercheurs, professionnels, étudiants du secteur des sciences de l'agriculture ou des sciences sociales.

Notre mission est de contribuer au développement des connaissances et à leur diffusion ainsi qu'à la formation d'étudiants dans les domaines de la gestion agricole, du transfert de ferme et de l'établissement en agriculture. L'équipe de recherche privilégie une approche centrée sur la compréhension de l'évolution des phénomènes liés aux changements vécus dans l'entreprise agricole dans sa globalité avec un accent particulier sur les personnes en relation avec les aspects sociaux, technico-économiques et financiers.